

## Rôles et mandats

Fonctions	Rôles, mandats
Comité de pilotage : directeur et doyennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le directeur valide les décisions: l'organigramme, les planifications, les mandats, les financements, les prestations, etc.</li> <li>➤ Le directeur valide les domaines de collaboration avec l'EPPG et les modalités d'échanges inhérentes.</li> <li>➤ Les doyens sont consultés et se prononcent sur les prestations internes à l'EPPC et sur leur organisation.</li> <li>➤ Le CDir est responsable de donner à l'ensemble des intervenants de l'établissement les informations nécessaires à la compréhension du « concept cantonal 360° ».</li> <li>➤ Le CDir explique la démarche de co-construction du concept d'établissement.</li> </ul>
Cheffes de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Élaborent et soumettent les modalités de fonctionnement et d'organisation du travail.</li> <li>➤ Identifient les forces et défis, facteurs-clés de réussite ou difficultés de l'établissement pour la mise en œuvre du concept.</li> <li>➤ Identifient les priorités dans la mise en œuvre du concept.</li> <li>➤ Établissent un planning des étapes de l'élaboration du concept.</li> <li>➤ Élaborent un inventaire des prestations déjà existantes et celles devant impérativement être créées.</li> <li>➤ Identifient les aspects du concept nécessitant une consultation élargie.</li> <li>➤ Mettent en œuvre la consultation sous la forme choisie et gèrent le sondage.</li> <li>➤ Organisent les modalités de travail avec l'ensemble des acteurs concernés (organigramme et mandats).</li> <li>➤ Désignent des membres du Comité de projet (les responsables des Groupes de Travail), ainsi que les membres du Comité de rédaction du concept, en accord avec le directeur.</li> </ul>

## Rôles et mandats

	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Recensent les premiers membres volontaires des Groupes de Travail (GT).</li><li>➤ Accompagnent les GT dans leur fonctionnement par des conseils, des consignes et attentes explicites, en fournissant des outils méthodologiques.</li><li>➤ Organisent et animent les séances du Comité de projet.</li><li>➤ Remontent les informations, questions et soumissions de projets au Comité de pilotage.</li><li>➤ Établissent le relais entre les deux Comités.</li><li>➤ Collaborent avec le responsable de la rédaction.</li></ul>
<b>Responsable rédaction</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Se charge de rédiger le concept dans sa forme finale, en adéquation avec le <i>Canevas du concept d'établissement 360</i> proposé par le département, version de décembre 2019.</li><li>➤ Participe selon les besoins aux séances du Comité de projet.</li><li>➤ Collabore avec les responsables de GT dans le but de retranscrire fidèlement les descriptions des prestations.</li></ul>
<b>Comité de projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Identifie des critères et indicateurs retenus pour l'évaluation du dispositif global et de ses effets.</li><li>➤ Décide des modalités de révision annuelle du concept pour procéder à des ajustements.</li><li>➤ Se réunit pour mettre en commun et débattre de l'avancée des différents GT.</li><li>➤ Assure la cohérence du projet.</li><li>➤ Participe à la préparation des dossiers à soumettre au Comité de pilotage pour validation.</li></ul>
<b>Responsables de GT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Posent un regard transversal sur l'élaboration du concept.</li><li>➤ Participent aux séances du Comité de projet et des groupes de travail.</li></ul>

### Rôles et mandats

#### Groupes de Travail (GT)

- Contactent et servent de relais avec les partenaires externes désignés en collaboration avec le GT.
- Établissent le lien entre leur GT et les cheffes de projet et le Responsable de la rédaction.
- Soumettent pour validation les projets de prestations dans une forme compatible avec le canevas du concept.
- Discutent et valident les modalités de fonctionnement convenues au sein du GT (rôles : secrétaire, gardien du temps,.../fréquence des réunions, durées, visioconférences, lieu,.../autres).
- Établissent un listing des séances et de leur durée.
- Approfondissent leur connaissance du Concept 360°.
- Prennent connaissance du canevas.
- Déterminent les éventuels membres à ajouter au GT.
- Identifient les partenaires externes impliqués et à mobiliser en fonction des thèmes travaillés en accord avec le responsable du GT.
- Analysent le sondage et l'inventaire (sur la base du formulaire: « Canevas d'analyse des prestations »).
- Analysent l'inventaire des prestations et analysent le dispositif existant selon les niveaux, les domaines et les modalités d'organisation des prestations.
- Identifient des améliorations et des nouvelles prestations à créer.
- Identifient des prestations existantes à supprimer et les raisons à donner.
- Travaillent à partir de ce qui existe déjà (schémas Concept 360° EPPE et Guide pédagogique).
- Relèvent l'utilité, selon les thèmes, d'organiser des séances en collaboration avec d'autres GT.

## Rôles et mandats

- Mettent par écrit les projets à soumettre pour validation dans une forme compatible avec le canevas du concept.
- Gardent une trace écrite synthétique des sujets discutés et des décisions prises lors des séances de travail.